Cinquante-huitième année. - N ° 93 A Mercredi 15 mai 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 985

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Ventes et cessions

449 407 337 RCS Saint-Malo.
TSITP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8000.00 EUR.
Adresse : 7, Rue des Métiers, Parc d'Activités de l'Orme, 35730 Pleurtuit.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Personnes participant à l'opération : Absorbante : Dénomination : EGERI Forme : Société par Actions Simplifiée Capital : 75 000 € Siège social : Parc d'Activités de l'Orme – 7 rue des Métiers 35730 PLEURTUIT N° RCS et ville du greffe : 502 015 233 RCS SAINT-MALO Absorbée : Dénomination : TSITP Forme : Société par Actions Simplifiée Capital : 8 000 € Siège social : Parc d'Activités de l'Orme – 7 rue des Métiers 35730 PLEURTUIT N° RCS et ville du greffe : 449 407 337 RCS SAINT-MALO Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : NEANT Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 3 407 186 € Passif : 3 957 654 € Soit un actif net de – 550 468 € Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 7 mai 2024 Date et lieu du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération : Le projet de fusion a été déposé le 10 mai 2024 au greffe du Tribunal de Commerce de Saint Malo pour les sociétés EGERI et TSITP.